



Collège Normandie Maine
Ancinnes

17 rue des résistants et déportés

72610 Ancinnes

Tél : 02 33 82 20 40

ce.07200021@ac-nantes.fr

<https://clg-normandiemaine.sarthe.e-lyco.fr>

LIVRET DU DÉLÉGUÉ

Année scolaire 2022-2023



TU AS ÉTÉ ÉLU...

- Tu vas devoir assister tout au long de l'année à un certain nombre de réunions dans lesquelles tu représenteras tes camarades et parleras en leur nom.
- Ces réunions qu'on appelle des **conseils** ou des **conférences**, doivent te donner l'occasion d'exprimer l'avis de la classe, d'expliquer le cas difficile d'un camarade, de convaincre parfois, sans oublier de faire le compte rendu de toutes les informations recueillies à la classe entière ou plus confidentiellement à l'un ou l'autre de ces élèves.
- Ce livret va te permettre de suivre plus facilement le déroulement de chaque conseil en facilitant la prise de notes, en ordonnant un peu tes idées.
- Mais surtout, il va te donner l'occasion, grâce aux **fiches** de préparer avec tous tes camarades chacun de ces Conseils. Ces fiches sont tantôt des éléments d'information, tantôt des fiches de préparation.
- **ATTENTION** : Certaines de ces fiches sont à photocopier avant de les remplir car tu en auras besoin pour chacun de tes camarades (ex. : fiche de préparation au conseil de classe).
D'autres sont à utiliser directement.
- Enfin, pour être un délégué efficace, tu dois disposer de **bonnes informations** et bénéficier d'une **formation**.
- Nous espérons que ce livret pourra aussi te servir dans le cadre de ta formation personnelle, car la prise de notes, la prise de parole et la formation civique sont des éléments indispensables pour exercer pleinement sa citoyenneté, à l'école comme ailleurs.

CONNAIS-TU TON ÉTABLISSEMENT ?

En remplissant l'organigramme ci-dessous en séance de formation, ou tout seul, tu te familiariseras avec les adultes de la communauté scolaire.

<p style="text-align: center;">Équipe de direction</p> <p>Principal : M Caccia</p> <p>Intendant : M Lavatelli</p>	<p style="text-align: center;">Documentaliste - Orientation</p> <p>Professeure Documentaliste : Mme Carré</p> <p>Psychologue éducation Nationale, Conseiller en Orientation : M Chambrier</p>
<p style="text-align: center;">Éducation - Santé</p> <p>Conseiller Principal d'Éducation (CPE) : M Le Det</p> <p>Infirmière Éducation Nationale (IEN) : Mme Chenais</p> <p>Assistante sociale : Mme Bouhour (Référente)</p>	<p style="text-align: center;">Entretien - Service - Restauration</p> <p>Chef Cuisinier : Mme Lemonnier</p> <p>Agents : Mme Huguet, M Jinjolet, Mme Joubert, Mme Lambert, Mme Lemonnier, Mme Maugin Linda, Mme Moschetti Karine et M Lietard.</p>
<p style="text-align: center;">Secrétariat : Mme Le Roux et Mme Drouet</p> <p>Au Choix :</p> <p>M. Mme : Fonction :</p> <p>M. Mme : Fonction :</p>	

LE DÉLÉGUÉ DANS SA CLASSE



CONSEIL DE CLASSE

Quel est le rôle du
délégué lors du
conseil de classe ?

LE CONSEIL DE CLASSE

➤ Quelques petits rappels

Le conseil de classe est un moment privilégié dans la vie de ta classe car il réunit, autour d'une même table, tous les intervenants à un moment donné dans la classe, qu'ils soient adultes ou élèves.

Cette réunion a lieu au moins trois fois dans l'année, à chaque fin de trimestre en général, et elle est présidée par le chef d'établissement ou son adjoint.

➤ Sa composition

Le chef d'établissement ;

Les professeurs de la classe ;

Le Conseiller Principal d'Éducation (CPE) ;

Deux représentants des parents ;

Deux délégués des élèves ;

Parfois, le médecin scolaire, l'infirmière et/ou l'assistante sociale.

➤ Son rôle

Examiner les questions pédagogiques, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves.

Examiner la scolarité de chaque élève, en prenant en compte des éléments d'ordre éducatif, médical et social.

Émettre des avis sur l'orientation des élèves.

➤ Son déroulement

D'abord, un tour de table pendant lequel chacun donne un avis d'ensemble sur la classe ;

Ensuite, c'est l'examen des cas individuels.

➤ Le rôle des délégués

Avant le Conseil

Réunir la classe et préparer le conseil, c'est-à-dire interroger les camarades sur leurs difficultés, les problèmes rencontrés au cours du trimestre.

Pendant le conseil

Être les porte-parole des camarades, tant sur les aspects collectifs de la vie de la classe que lors de l'étude des cas particuliers.

Après le conseil

Rendre compte des débats aux élèves.

AVANT LE CONSEIL

➤ Réunir toute la classe

Il est très important pour que les délégués soient véritablement les représentants de tous leurs camarades, qu'ils prennent le temps de **réunir toute la classe** une semaine au moins avant la tenue du conseil.

Au cours de cette réunion, à laquelle peuvent être associés le CPE ou le professeur principal ou encore les délégués parents, il est souhaitable que seules les **questions collectives** soient abordées (ambiance de la classe, relations avec les professeurs, conditions de travail par exemple).

Les problèmes personnels doivent rester **confidentiels** et peuvent être abordés en conseil si l'intéressé en formule la demande auprès de ses délégués.

C'est pourquoi tu dois disposer de **fiches individuelles de préparation** pour que chacun exprime ses problèmes personnels.

➤ Fiches de préparation

La *fiche d'aide n°1* est prête à l'emploi. Si elle te convient, fais-en des photocopies.

Ces fiches doivent être remplies par tous les élèves. Sois très attentif aux problèmes personnels en respectant la discrétion demandée par l'un ou par l'autre de tes camarades.

➤ Préparer le conseil

Lorsque les fiches te sont revenues, il est utile que les deux délégués préparent le conseil en faisant une synthèse de la réunion de classe et des informations obtenues sur les fiches.

Cette synthèse peut être reportée sur la fiche du conseil de classe du trimestre correspondant (*fiche d'aide n°2*) pour l'utiliser pendant le conseil.

**Fiche de préparation individuelle
au Conseil de Classe**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Redoublant : Oui Non Externe Demi-pensionnaire

SUGGESTIONS	RÉPONSES
<u>Ambiance dans la classe :</u> Que penses-tu de l'ambiance de la classe ?	
<u>Conditions de travail ?</u> As-tu de bonnes conditions de travail ? Sinon, explique pourquoi ?	
<u>Problèmes personnels :</u> - Santé - Problèmes familiaux - Transport - Autres Souhaites-tu que ces problèmes soient évoqués au conseil de classe ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
<u>Intégration dans la classe :</u> Penses-tu être intégré dans la classe ?	
<u>Projet personnel</u> (orientation)	
<u>Tes remarques personnelles</u>	

NB : - Grâce à cette fiche bien remplie, les délégués pourront mieux te représenter.
- Seuls les délégués de classe auront accès à ce document.

Synthèse de la classe

Sur cette fiche, tu prépares ton intervention au conseil de classe à partir de la réunion préparatoire que vous avez organisée et des fiches individuelles (ou des conversations personnelles) de tes camarades.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Climat général de la classe :

Les conditions de travail :

Y a-t-il des difficultés particulières dans la classe ? :

Réflexions diverses des élèves :

CAS PERSONNELS

(seulement si les camarades te l'ont demandé)

1 :

2 :

3 :

4 :

5 :

PENDANT LE CONSEIL

L'EFFICACITÉ A 100 % DU DÉLÉGUÉ

Tu ne seras véritablement efficace au conseil de classe que si tu possèdes de bonnes informations sur :

Le fonctionnement de la classe (le climat général, le travail, les relations entre les élèves et les adultes).

Les problèmes individuels (cas particuliers relatifs à la santé, à la famille, à la scolarité...).

Tu es le seul à pouvoir observer et discuter avec tes camarades en partageant les mêmes moments qu'eux.

Tu es donc un excellent **Relais** auprès des adultes pour tout ce qui concerne la vie de la classe ou de ses élèves.

Tu es aussi amené à poser les problèmes qui apparaissent ou à formuler les propositions de la classe et à aider à trouver une solution. Tu es un **Négociateur**.

Enfin, n'oublie pas que ta présence au conseil de classe doit être la garantie que chaque cas est traité avec justice et équité, d'où ta fonction d'**Intervenant**.

Pour résumer, le délégué efficace doit pouvoir être à la fois :

- un **interlocuteur** reconnu (bien informé, digne de confiance)
- un **animateur** modeste (ne pas prendre le pouvoir)
- un **intervenant** motivé (pour convaincre et défendre)

NE PAS DÉFORMER LA VÉRITÉ

Par rapport à ses camarades, il ne doit évidemment pas déformer la réalité : **il se contentera d'apporter des faits qui peuvent éclairer telle ou telle situation**. Pour bien connaître ces faits, il est essentiel de bien préparer le conseil.

LE DÉLÉGUÉ DANS SA
CLASSE



L'heure de vie de classe

Qu'est ce que
c'est ?

CALENDRIER

Dix heures sont prévues sur l'année scolaire, soit en moyenne, une par mois.

Si elles sont programmées en début d'année scolaire, il peut être utile de noter l'ensemble de ces rendez-vous.

Heures « Vie de classe »			
1	Date	Heure	Salle
2	Date	Heure	Salle
3	Date	Heure	Salle
4	Date	Heure	Salle
5	Date	Heure	Salle
6	Date	Heure	Salle
7	Date	Heure	Salle
8	Date	Heure	Salle
9	Date	Heure	Salle
10	Date	Heure	Salle
Autres réunions			
	Date	Heure	Salle
	Date	Heure	Salle

Conseil des délégués			
1	Date	Heure	Salle
2	Date	Heure	Salle
3	Date	Heure	Salle
CA			
1	Date	Heure	Salle
2	Date	Heure	Salle
3	Date	Heure	Salle
4	Date	Heure	Salle

L'HEURE « VIE DE CLASSE »

Cette heure, inscrite à ton emploi du temps doit permettre à chaque élève de parler des problèmes rencontrés dans la classe, en présence du Professeur Principal, aidé de ses collègues, du CPE et de la COP.

C'est l'occasion d'envisager un projet pour la classe, de parler d'orientation, de préparer le conseil de classe, d'évoquer des difficultés de fonctionnement ou de relation.

C'est le moment privilégié pour préparer le Conseil des délégués.

➤ Le rôle des délégués

C'est un moment d'**information** important pour les délégués, pour mieux comprendre le climat de sa classe.

Toi et ton collègue vous pouvez être les porte-parole de vos camarades si les sujets abordés ont fait l'objet de discussions préalables entre les élèves (relations avec les professeurs, climat de la classe, conditions de travail...).

Dans le cas contraire, ces réunions font émerger des renseignements importants sur le fonctionnement de la classe (relations entre les élèves, l'envie de vivre ensemble, le sentiment d'appartenance au Collège, les projets...).

**BLOC NOTE
INDISPENSABLE !**

LE DÉLÉGUÉ DANS L'ETABLISSEMENT



Le conseil des délégués

Qu'est ce que
c'est ?

LE CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

QUELQUES PETITS RAPPELS

Le Conseil des Délégués se constitue par la réunion de tous les délégués ou de leurs suppléants, en cas d'absence.

Le Conseil des Délégués est réuni au moins une fois par trimestre par la principale ou son représentant pour informer les délégués sur la vie du Collège.

C'est un organe CONSULTATIF.

Il élit en son sein :

➤ Deux délégués et leurs suppléants au Conseil d'Administration de l'établissement.

Il sera important que vous prépariez avec votre classe chaque réunion du Conseil des Délégués. Vous pourrez vous aider de la *fiche d'aide n°3*.

**Préparation avec la classe
du Conseil des Délégués**

Réunion le _____ à _____ h

**RÉSUMER SUR CETTE GRILLE LES QUESTIONS
LE PLUS SOUVENT FORMULÉES**

QUESTIONS DE VOS CAMARADES SUR :

L'organisation du temps scolaire (règlement intérieur, horaires, conditions de travail)

La vie scolaire (temps personnel des élèves : demi-pension, santé, orientation)

Questions diverses

NOTE : il vaut mieux prendre toutes les questions sur un brouillon et les regrouper avant de les reporter sur cette feuille.

**LE DÉLÉGUÉ DANS
L'ETABLISSEMENT**



*Le conseil
d'administration*

**Que font les délégués
lors de ce conseil ?**

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

24 membres (à compléter en séance de formation ou tout seul).

8 membres de droit

3 représentants du Collège

Le principal : M Caccia
Le gestionnaire : M Lavatelli
Le CPE : M Le Det.....

1 représentants de la commune

M. Assier

2 personnes qualifiées

M
M

2 représentants du conseil départemental

Mme Labrette-Ménager
M Galpin.

8 membres élus des personnels

6 représentants des enseignants

M
M.
M
M
M
M

2 représentants des personnels ATOS

M. Mme :
M. Mme :

8 membres élus « usagers »

2 représentants du Collège

Nom :
Classe : .
Nom :
Classe :

6 délégués parents

M
Suppléant M.
M
Suppléant
M.
Suppléant
M
Suppléant.
M
Suppléant M.
M
Suppléant

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

➤ Quelques petits rappels

Le Conseil d'Administration est un organe très important dans la vie de l'établissement car il concerne l'organisation pédagogique et financière du Collège.

Il se réunit au moins trois fois par an en séance plénière.
Une commission permanente prépare les travaux du CA.

➤ Les missions du CA

Il doit se prononcer, à travers un vote sur :

- le budget et le compte financier
- le règlement intérieur
- le projet établissement
- la dotation horaire

Autant de points essentiels à l'organisation générale de l'établissement, la politique en quelque sorte du Collège.

C'est pourquoi les décisions se prennent à l'issue d'un vote personnel.

Le vote secret est de droit s'il est réclamé par l'un des membres.

➤ Le rôle des 2 délégués

Ils représentent l'ensemble des élèves et siègent avec les mêmes droits que les autres membres : administration, délégués des personnels et parents.

Si tu fais partie des deux membres élus, ton rôle est de recueillir les avis et propositions de tes camarades et de les exprimer au moment du CA après avoir déposé ta question à l'ordre du jour.

Si tu n'as pas été élu au CA tu dois rencontrer ces délégués pour leur soumettre les propositions de tes camarades de classe, afin qu'elles soient débattues au conseil.

Dans tous les cas, les délégués ont un rôle à jouer au Conseil d'Administration.

UN PEU DE VOCABULAIRE

Petit lexique et abréviations...

CA : Conseil d'Administration

CDI : Centre de Documentation et d'Information

CPE : Conseiller Principal d'Éducation

DGH : Dotation Globale Horaire

FSE : Foyer Socio-éducatif

Ordre du jour : Liste des sujets à aborder au cours d'une réunion.
Ces questions sont habituellement traitées dans l'ordre.

Scrutin : Ensemble des opérations de VOTE.

Mandat : C'est le pouvoir donné à une personne pour agir au nom d'une ou d'un ensemble d'autres personnes (le délégué reçoit le mandat de ses électeurs).

Médiateur : C'est une personne qui s'entremet pour amener un accord, résoudre un problème.

Négociateur : Intermédiaire dont le rôle est d'arriver à une solution correspondant à son mandat.

A compléter !

..... :

..... :

..... :

..... :

A consulter sur le net : www.education.gouv.fr (pour les textes officiels, cliquer B.O.)
www.clemi.org (pour la presse lycéenne)
[e-lyco](https://clg-normandiemaine.sarthe.e-lyco.fr) : <https://clg-normandiemaine.sarthe.e-lyco.fr>